

RAPPORT DE GESTION 2010

80^{ÈME} ÉDITION





7'440
COLLABORATEURS

Sommaire

- 004 Le message du Président
- 007 Comité exécutif de la FHV
- 008 La FHV depuis 80 ans
- 010 Faits et gestes 2010
- 014 Statistiques
- 016 Listes 2010 des commissions FHV
- 018 Bilan au 31 décembre 2010
- 020 Compte de produits au 31 décembre 2010
- 022 Compte de charges au 31 décembre 2010
- 024 La FHV, ses compétences et ses valeurs
- 025 Rapport de l'organe de révision OFISA
- 026 Etablissements membres de la FHV

Le message du Président

Le présent rapport de gestion vous donne une description des activités et travaux réalisés par la FHV durant l'exercice 2010. A l'instar de beaucoup d'autres institutions, vous y trouverez les faits marquants ainsi qu'un certain nombre de chiffres clés qui vous donneront une bonne idée, je l'espère, de l'action et du dynamisme de notre association.

Reste qu'il est toujours un peu étrange de devoir parler d'une époque déjà éloignée alors que nous sommes plongés dans le quotidien de l'année en cours et que tous nos regards sont tournés vers la période suivante, cette fameuse année 2012 dont on attend tant de bouleversements.

Mais revenons tout de même un moment sur cette année 2010 qui pourrait passer pour une année assez banale, si elle n'avait été marquée par trois événements majeurs pour la FHV.

Tout d'abord, est-il besoin de le rappeler, ce fut l'année du 80^e anniversaire. A cette occasion, nous avons rassemblé près de 500 partenaires, amis et collaborateurs de notre association au Learning Center de l'EPFL. Ce fut l'occasion de rappeler que notre modèle de gouvernance – le statut privé reconnu d'intérêt public – qui laisse une large part à l'indépendance managériale tout en garantissant le bon usage des deniers publics, offre une réponse appropriée à la problématique de devoir concilier devoir de santé publique et exigences de qualité et d'économicité.

Cette année 2010 a aussi été imprégnée par le feuillet de la révision de la Loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires vaudois (LPFES). Evidemment, aujourd'hui nous en connaissons le résultat. Il faut cependant se souvenir que le débat a été intense au sein de la FHV. Pour autant, nous avons été entendus par le Chef du Département sur plusieurs modifications auxquelles nous tenions, en particulier sur les éléments touchant les investissements. Bien que nous ayons considéré ce projet comme politiquement sensible et s'écartant quelque peu de « l'esprit » de la LAMal, nous avons finalement décidé de le soutenir, pour privilégier en premier lieu les intérêts économiques de nos hôpitaux, tout en rappelant que le poids des contrôles de l'État ne devait pas être disproportionné et se concentrer sur les missions des établissements. Bref, je ne suis pas convaincu aujourd'hui que le cadre de référence proposé depuis soit

bien meilleur pour le système de santé vaudois que ce projet de LPFES que nos députés ont balayé d'un revers de main.

En fin de compte, je retiendrai surtout de l'année écoulée le magnifique travail réalisé dans le cadre du projet « Sécurité des patients ». S'il ne faut garder en mémoire qu'une chose c'est bien cette volonté commune de faire progresser l'idée que rien n'est inéluctable et qu'à force de persuasion et de travail, nous pouvons mettre en place des mesures qui vont progressivement contribuer à diminuer les événements indésirables dans nos hôpitaux. Un système d'identification des patients, un projet de check-list chirurgicale, un guide FHV de gestion des incidents, une formation des coordinateurs sécurité patients (avec le CHUV et les HUG) et un projet de prévention des événements indésirables liés aux médicaments sont autant d'exemples de la détermination et de la pertinence de ce projet qui rassemble tous les établissements membres de la FHV.

Comme chaque année, je terminerai ce condensé du millésime 2010 en remerciant le Comité exécutif pour son engagement et pour son étonnante aptitude à préserver le meilleur de nos débats. Tous nos remerciements également au secrétariat général pour son enthousiasme constant et son travail de grande qualité.

Nous savons déjà que des défis essentiels attendent notre association. Nous sommes prêts à les relever car je sais que notre unité est plus forte que nos divergences.

Claude Recordon, Président de la FHV



2'047
LITS





3'737
INTERVENTIONS
DU SMUR

Comité exécutif

Présidé par Monsieur Claude Recordon, le Comité exécutif, constitué de 9 membres dont 3 avec voix consultative, s'est réuni à 11 reprises durant l'année 2010.

PRÉSIDENTE



Claude Recordon

Syndic d'Orbe

VICE-PRÉSIDENTE



Pierre Badoux

Notaire, Le Sentier

MEMBRES



Pierre Rochat

*Président de la Fondation
des hôpitaux de la Riviera*



André Perret

*Président des Établissements
hospitaliers du Nord
vaudois (eHnv)*



Pierre Loison

*Directeur général de
l'Hôpital du Chablais (HDC)*



Daniel Walch

*Directeur général du
Groupement Hospitalier de
l'Ouest Lémanique (GHOL)*

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE



François Jacot-Descombes

*Président de la Conférence
des directeurs généraux de
la FHV et Directeur général
de l'Ensemble hospitalier
de la Côte (EHC)*



Dr Bertrand Vuilleumier

*Président de la Conférence
des directeurs médicaux de
la FHV et Directeur médical
des Établissements hospitaliers
du Nord vaudois (eHnv)*

SECRÉTAIRE AVEC VOIX CONSULTATIVE



Robert P. Meier

Secrétaire général de la FHV

La FHV depuis 80 ans

Nous l'avions annoncé dans notre rapport d'activité 2009, l'année 2010 marquerait les 80 ans de la FHV.

C'est le 16 septembre 2009 que le Comité exécutif décidait de célébrer ce jubilé avec une certaine solennité liée à l'importance de l'évènement. L'idée était de mieux positionner la FHV sur le plan de la politique sanitaire cantonale, de communiquer sur son rôle et son utilité et, dans la mesure du possible, d'augmenter sa notoriété. Dans cette perspective, les hôpitaux membres de l'association seraient mis en avant et deux projets phares seraient présentés : le projet Sécurité des patients et le projet Dophin (DOssier Patient CHUV et Hôpitaux vaudois INformatise INtégré et INstitutionnel).

Initialement, la fête devait avoir lieu le jour de l'Assemblée générale des Délégués, le 16 juin 2010. Mais afin de pouvoir bénéficier d'un lieu aussi étonnant et magique que le Rolex Learning Center de l'EPFL, la FHV choisit finalement le **lundi 30 août 2010**.

A mi-avril 2010, **1'375** pré-invitations étaient envoyées à des personnalités vaudoises et suisses proches du domaine

de la santé ainsi qu'à un bon nombre de collaborateurs des hôpitaux membres. Quelques semaines après, le secrétariat général de la FHV recevait **874** réponses en retour, dont **513** inscriptions. Ce sont finalement **463** personnes qui se retrouvaient à l'EPFL par une fraîche journée de fin d'été.

C'est le Secrétaire général de la FHV, M. Robert P. Meier, qui accueillit individuellement les invités et qui présenta chacun des intervenants de l'après-midi. M. Francis Luc Perret, Vice-président de l'EPFL, ouvrit les feux en décrivant les principales étapes de la construction du Rolex Learning Center, bâtiment à l'esthétisme avant-gardiste mais aussi controversé. M. Pierre Loison, Directeur général de l'hôpital du Chablais, résuma ensuite avec précision et humour l'histoire de l'association des infirmeries vaudoises, ancêtre de la FHV. Puis se succédèrent une série d'orateurs plus prestigieux les uns que les autres. Le Président de la FHV, Claude Recordon, rappela avec vigueur l'importance de l'indépendance des hôpitaux face à l'État. Le Conseiller national, Charles Favre, souligna





1 MALADE IMAGINAIRE

avec confiance les valeurs communes de H+, qu'il préside, et des hôpitaux régionaux vaudois. Le sémillant Xavier Comtesse, Directeur d'Economie suisse, présente avec perspicacité sa vision des rapports futurs entre médecin et patient à l'ère de l'internet. Enfin, le conseiller d'État Pierre-Yves Maillard se réjouit notamment, avec peut-être une certaine convoitise, des bons résultats financiers des hôpitaux du canton. MM. Anthony Staines et Paul Cohen présentèrent quant à eux les projets stratégiques de la FHV, « Sécurité des patients » et « Dophin ». Et l'ensemble a été agrémenté par Pascal Bernheim, l'animateur de la Radio Suisse romande. Affublé de déguisements des plus réalistes et avec son humour décalé, il fit part aux orateurs des préoccupations de celui qui sera toujours au centre du travail des hôpitaux : le patient. La fête se termina, fort tard pour certains, autour d'un magnifique buffet dans une atmosphère conviviale et musicale.

Pour l'aider à mettre sur pied cet événement, la FHV a bénéficié du généreux soutien financier de trois de ses partenaires : Siemens, la Centrale d'achats des établissements sanitaires (Cades) et Les Blanchisseries générales (LBG).

Durant la manifestation, un artiste peintre a réalisé une œuvre souvenir, qui a été ensuite divisée en 12 morceaux, sous forme de puzzle. Chaque établissement en a reçu une pièce en signe d'unité et d'indépendance.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons que nous féliciter de nos choix, spécialement pour ce qui concerne la société GMarketing, tant les échos qui nous sont revenus étaient élogieux.

CHIFFRES-CLÉS « HISTOIRE DE LA FHV »

Décembre 1903 Première assemblée des sœurs directrices des infirmeries vaudoises

12 février 1930 Création officielle de l'AIV (Association des infirmeries vaudoises)

1947 Les infirmeries prennent le nom d'hôpital et l'AIV se transforme en GHRV (Groupement des hôpitaux régionaux vaudois)

15 décembre 1998 Le GHRV se restructure et prend le nom de Fédération des hôpitaux vaudois (FHV)

Faits et gestes 2010

Dans son rôle de plaque tournante en matière d'information pour ses établissements et d'intermédiaire avec l'Etat, la FHV a participé, durant l'année 2010, à plus de 200 séances de travail.

200 séances auxquelles les collaborateurs du secrétariat général, mais également un grand nombre de collaborateurs des établissements membres, ont apporté leurs diverses compétences. Notons, en particulier, que :

- l'Assemblée générale de la FHV s'est réunie 1 fois
- le Comité exécutif 11 fois
- la Conférence des directeurs généraux 11 fois
- la Conférence des directeurs médicaux 11 fois
- la Conférence des directeurs des soins 11 fois
- le Groupe technique « Financement » 7 fois
- la Commission Ressources Humaines 10 fois
- la Commission Contrôle de gestion 5 fois
- la Commission « C » 4 fois
- le Comité du Groupe Label CTR 4 fois
- la Plateforme SVM-FHV 2 fois
- la Commission paritaire professionnelle de la CCT 7 fois
- la Chambre vaudoise de la santé 1 fois
- le CoPil du projet Sécurité des patients 4 fois
- la Commission de développement durable 1 fois
- le Bureau CVHo (Commission de négociation) 5 fois
- le Bureau des Contrats de prestations (CP) 2 fois
- le Commission financière d'hébergement 12 fois
- le Commission cantonale de politique sanitaire 3 fois
- la Centrale d'encaissement (CEESV) 9 fois
- le CoPil Qualité du codage 3 fois
- le Conseil d'H+ 8 fois
- le Conseil de santé (avec les délégations) 9 fois
- le CoPil et Project Board du projet DOPHIN 12 fois
- le Comité et les CoPil de la FHV Informatique 7 fois
- la CADES 2 fois
- la Commission du personnel de la FHV (CPfhv) 2 fois
- le Comité de la HECVSanté 2 fois
- le Conseil et les commissions de la FISP 12 fois

En outre, les organes de la FHV ont rencontré une dizaine de fois le Chef du Département, dont deux fois lors des traditionnelles rencontres DSAS-FHV.

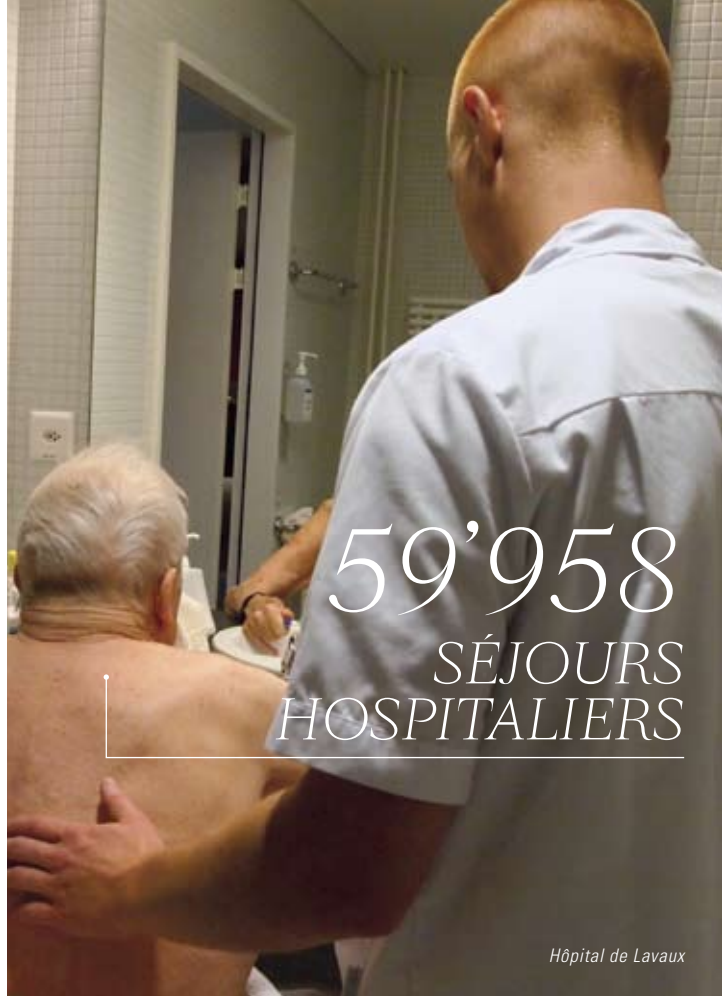
A cela se rajoute toute une série de rencontres ponctuelles et de séances plus ou moins formelles, qui varient d'une année sur l'autre, leur nature et leur fréquence dépendant de l'actualité du monde de la santé (politique sanitaire, réunions LAMal, SwissDRG, TarMed, H+...).



Comité exécutif

QUELQUES THÈMES IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2010

- Les négociations budgétaires se sont achevées dans le courant du premier trimestre 2010, avec l'acceptation par les hôpitaux de **versements volontaires**. Ces versements pérennisés ont permis de boucler correctement les budgets d'exploitation.
- En ce début d'année 2010, le Chef du Département de la santé a souhaité avoir une meilleure vision de l'activité ambulatoire des hôpitaux. Dans cette perspective, un **arrêté cantonal sur la limitation de l'admission des fournisseurs de prestations** à pratiquer à la charge de l'assurance-maladie obligatoire (Clause du besoin) a été présenté aux établissements. La FHV s'est montrée pour le moins circonspecte par rapport aux changements envisagés. Les modalités d'application de cette clause touchaient uniquement les nouveaux médecins qui n'avaient pas de code créancier à fin 2009, alors que les médecins en formation n'étaient pas concernés. La façon dont les activités, en particulier dans les services des urgences, allaient être imputées devenait une question essentielle. Le Service de la santé publique nous proposait alors deux solutions : soit signer une convention basée sur le volume d'activité par spécialité, soit fournir une liste nominative des médecins actifs dans le domaine hospitalier ambulatoire, par spécialité. Les hôpitaux de la FHV ont finalement penché pour la solution de la liste nominative qui devait prendre en compte le taux d'occupation, le nombre de points TarMed facturés et les codes créanciers personnels.
- Le planning de déploiement du **projet DOPHIN** a suivi son cours. C'est le service de chirurgie de l'Hôpital Riviera, sur le site de Montreux, qui a été choisi pour être le service pilote. La mise en production du projet était prévue pour le mois d'avril. Une période de préparation de 6 mois, durant laquelle les hôpitaux ont axé leur travail sur la configuration des structures et l'organisation des services, était nécessaire. Dans la dernière phase de cette préparation, la FHV Informatique (FHVi) a organisé une formation pour les utilisateurs-clés qui ont dû ensuite soutenir et coacher leurs collègues sur le terrain avant le démarrage effectif. Un service de support a été mis en place de façon à faciliter la mise en route de l'application. Dès le mois d'août, les phases de préparation ont été entamées dans les autres hôpitaux membres de la FHVi.
- En 2009, les ambitions du **projet sécurité des patients** étaient déjà très élevées et les résultats ont démontré, s'il le fallait encore, l'importance du sujet. L'année 2010 n'est pas restée en retrait par rapport à l'année précédente. Après avoir proposé une formation spécifique pour les répondants des établissements (avec l'appui du CHUV et des HUG), le CoPil du projet a validé la mise



59'958
SÉJOURS
HOSPITALIERS

Hôpital de Lavaux

en place d'un Conseil scientifique. Puis il a décidé d'engager une pharmacienne, Mme Costanza Mattia, dont les occupations se concentrent essentiellement sur le volet « Prescription médicamenteuse ». L'objectif du projet est de diminuer de 20 % les événements indésirables liés aux médicaments. La méthodologie retenue est celle dite des « collectifs de travail » qui sont en charge de diffuser les pratiques de travail fondées sur des évidences scientifiques ou sur des consensus d'experts. Ce collectif de travail, réunissant des délégués de chaque établissement, a pour mission de mettre en commun les expériences de chaque hôpital, d'expliquer en quoi consistent les interventions pratiquées et la manière dont elles sont appliquées. Enfin, un travail important a été engagé sur la mise en place d'une check-list chirurgicale dans les blocs opératoires de la FHV.

- Avec la révision de la LAMal (Loi sur l'assurance-maladie) et la mise en place du nouveau système de financement des hôpitaux en 2012, il s'est avéré nécessaire de revoir entièrement la Loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires (LPFES). Un **projet de modification de la LPFES** nous a été proposé par le Chef du Département. S'en sont suivies des discussions entre établissements privés reconnus d'intérêt public, cliniques privées et Etat. La FHV a ainsi pu faire passer quelques modifications importantes concernant en

particulier la question des investissements. Bien que ce projet de loi ait été considéré comme particulièrement sensible d'un point de vue politique, la FHV a finalement décidé de le soutenir en considérant que les intérêts économiques de ses hôpitaux devaient primer dans ce débat. Nous avons cependant rappelé que les hôpitaux de la FHV devaient conserver une large autonomie de gestion et que le poids des contrôles étatiques devait être proportionnel aux ressources engagées et ne toucher qu'aux missions des établissements. Il nous semble que les requêtes de la FHV ont été bien entendues par le Chef du Département.

- Les **négociations tarifaires** pour l'année 2011 s'annonçaient, une fois de plus, périlleuses. L'augmentation de la population ainsi que le niveau et la quantité des prestations exigées par celle-ci ont fait croître naturellement les coûts des hôpitaux. Le problème majeur résidait, comme d'habitude, dans la reconnaissance de ces coûts par les assureurs ; ce qui ne fut évidemment pas totalement le cas. Les effets du benchmarking ne nous ont pas permis d'obtenir la couverture des coûts réels, mais nous pouvons cependant considérer les résultats comme satisfaisants. Tant du point de vue stationnaire qu'ambulatoire, les négociations furent achevées avant la fin de l'année à la satisfaction relative des uns et des autres. A noter que, pour ce qui concerne la valeur du point TarMed, nous sommes arrivés à un résultat de 95 ct pour deux années (2011 et 2012). Il s'agit là d'un résultat satisfaisant puisqu'il représente un des meilleurs tarifs d'ambulatoire hospitalier de Suisse en tiers payants.
- Un **projet « Equité budgétaire »** a été lancé en partenariat avec le SSP. L'objectif est d'améliorer l'équité budgétaire en recherchant et en appliquant une méthode de redistribution des moyens entre hôpitaux.
- Soucieux de leur contribution écologique, les hôpitaux de la FHV ont décidé d'appuyer le projet **« Energie et ingénierie en milieu hospitalier »**. Une commission de développement durable a été créée pour coordonner différents projets, notamment celui du calcul de la consommation d'énergie dans plusieurs établissements. Une charte sera signée par l'ensemble des établissements de la FHV dans le courant 2011. Par ailleurs, des discussions ont été engagées avec la HEIG vaudoise d'Yverdon-les-Bains en vue d'un partenariat.
- Pour ce qui est de la construction du **futur hôpital Riviera-Chablais**, un concours d'architecture a été mis sur pied au mois d'avril. Une vingtaine de dossiers ont été rendus au Conseil d'établissement, parmi lesquels 8 ont été sélectionnés. Un délai de quatre mois leur a été imparti pour présenter un avant-projet. Le jury a rendu sa décision au printemps 2011.
- L'année 2010 a suscité de nombreuses réflexions sur **l'avenir des CTR**. Avec le changement de mode de financement des hôpitaux, des préoccupations sont apparues concernant la pérennité de ce concept vaudois. Pour préciser le rôle et l'importance des CTR, un rapport « DefRea », a été présenté à H+ en spécifiant les limites des soins subaigus. Par ailleurs, le Comité du Groupe Label CTR a souhaité lancer une étude sur l'avenir des CTR et sur une coordination du système d'admission. Un projet de mandat a été accepté par le SSP et a fait l'objet d'un financement commun SSP-FHV.
- L'année a également été marquée par une démarche de réflexion commune entre le CHUV et la FHV sur la question de **l'organisation et de la relève médicale** au sein du canton de Vaud. Cette réflexion visait à réactiver les collègues de médecins par spécialité, dans le but de travailler de manière coordonnée sur les questions des formations post-grade et d'aboutir à une carte cantonale des compétences par spécialité. Un cadre général de coordination des différentes conventions entre le CHUV et les hôpitaux de la FHV ainsi qu'une organisation des Commissions de nomination CHUV-FHV étaient également évoqués. Ce thème doit se poursuivre durant l'année 2011 à travers la mise en place des mandats de prestations des hôpitaux.
- Les travaux de la **Commission paritaire professionnelle (CPP)** de la CCT se sont poursuivis en 2010. La mise sur pied des contrôles dans les établissements a occupé le début de l'année. Après avoir mené grand nombre de discussions à propos de **l'arrêt orange**, la FHV a décidé d'intégrer les suppléments de salaire pour du travail effectué la nuit, le dimanche, les jours fériés et lors du service de piquet dans le calcul du salaire afférent aux vacances. La CCT du secteur sanitaire parapublic vaudois a été adaptée pour tenir compte de cet arrêt du Tribunal fédéral. Par ailleurs, la FHV a été interpellée par les syndicats sur la façon d'appliquer **le calcul des annuités**. Une harmonisation des méthodes est envisagée pour 2012. Celles-ci seront déterminées pendant 2011.
- La mise sur pied d'une **Plateforme « Achats » FHV-CADES-SSP** a été concrétisée afin que le SSP puisse être informé régulièrement des travaux liés à l'externalisation des achats (monitorage).
- Pour conclure, l'année 2010 s'est achevée avec un bon nombre d'incertitudes liées au **financement hospitalier 2012**. La mise en place des SwissDRG et la problématique des investissements, en particulier, restent des sujets préoccupants dont la FHV devra se soucier tout au long de l'année 2011.

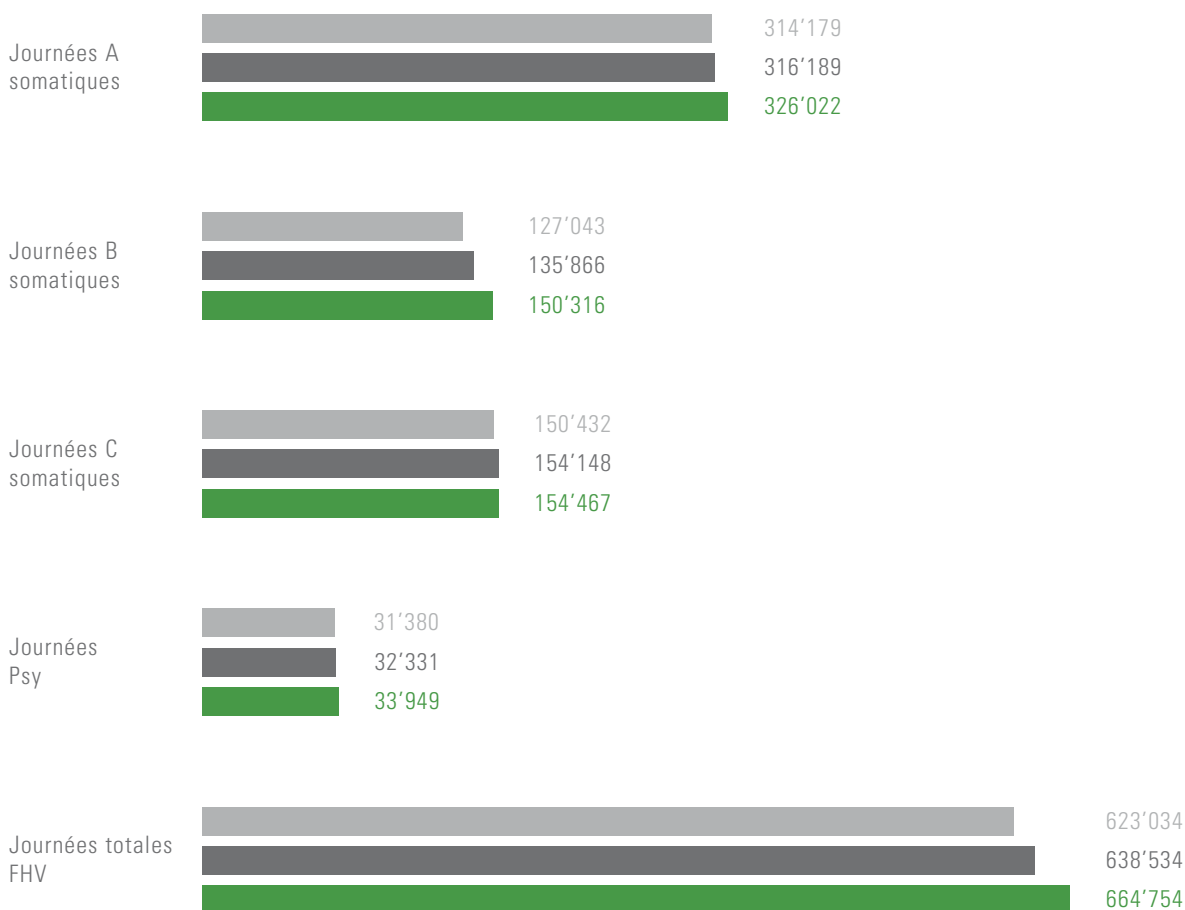
A healthcare professional with blonde hair tied in a ponytail, wearing a white short-sleeved shirt, is holding a newborn baby. The baby is lying on its side, looking towards the left. The background shows a hospital room with a blue shelf and a white wall.

5'319
ACCOUCHEMENTS

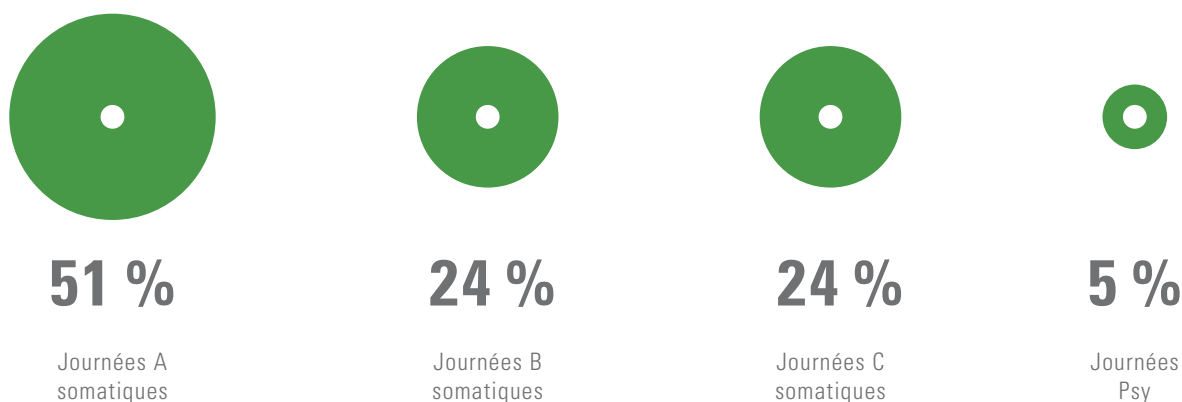
Statistiques

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION DE LA FHV (2008 À 2010)

● 2008 ● 2009 ● 2010

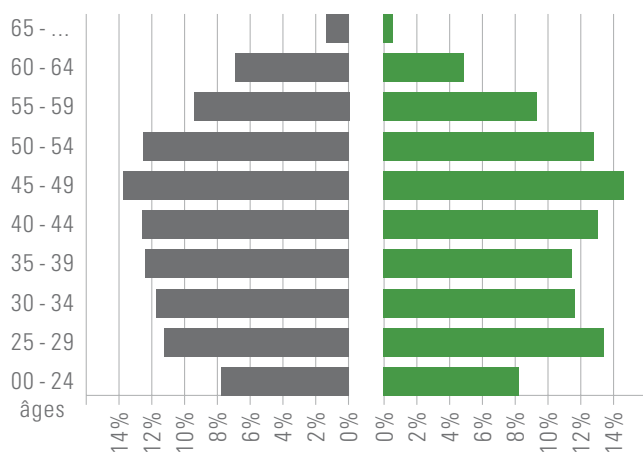


PROPORTION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION DE LA FHV EN 2010

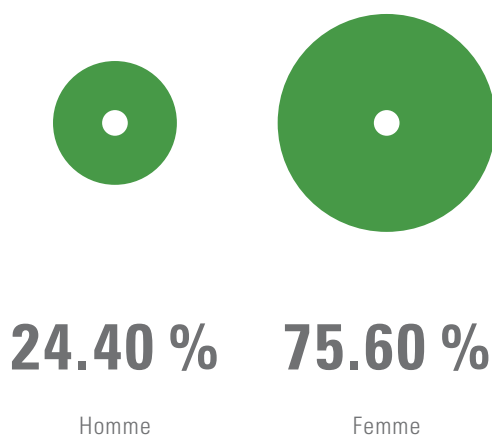


ÉFFECTIF 2010 – PYRAMIDE DES ÂGES

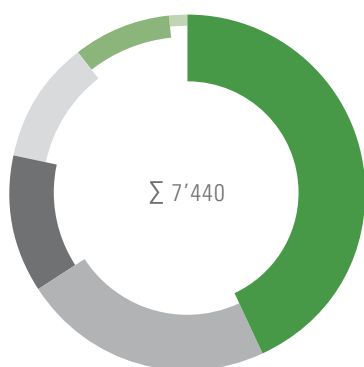
● Homme ● Femme



ÉFFECTIF 2010 – POURCENTAGE

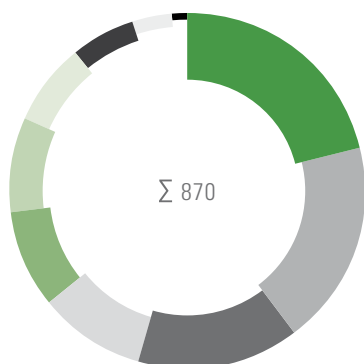


ÉFFECTIF 2010 – PAR CORPS DE MÉTIER



- Personnel soignant, secteurs de soins – **3'213**
- Personnel des autres disciplines médicales – **1'700**
- Personnel éconamat, transports et service de maison – **925**
- Médecins et professions universitaires – **836**
- Personnel administratif – **644**
- Personnel service technique – **122**

SPÉCIALITÉS – EN NOMBRE DE MÉDECINS (chefs, agrées, consultants, chefs de clinique, assistants)



- Médecine interne – **185 (21%)**
- Autres – **162 (19%)**
- Chirurgie générale – **128 (15%)**
- Gynécologie – **84 (10%)**
- Pédiatrie – **77 (9%)**
- Anesthésie – **75 (9%)**
- Psychiatrie – **65 (7%)**
- Chirurgie orthopédique – **52 (6%)**
- Radiologie – **32 (4%)**
- Urologie – **10 (1%)**

Liste 2010 des commissions FHV

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Président : **F. Jacot-Descombes (EHC)**

A. Allmendinger (eHnv), M. Baeuchle (Hôpital de Lavaux), J.-F. Brunet (Riviera), M. Cuennet (HIB), M. Jequier (Hôpital du Pays d'Enhaut), P. Loison (HDC), D. Mayer (Fondation de Nant), M. Pétermann (Fondation Rive-Neuve), G. Simon, puis, dès avril, T. Siegrist (Institution de Lavigny), A.-M. Vitti (CSSC), D. Walch (GHOL).

Coordination FHV & secrétariat : R. P. Meier & M. Pahud.



CONFÉRENCE DES DIRECTEURS MÉDICAUX

Président : **B. Vuilleumier (eHnv)**

M. Carrel, puis, dès juillet, L. Christin (GHOL), H. Slama (HDC), I. Gothuey (Fondation de Nant), R. Maendly, puis, dès septembre, O. Caramello (HIB), H. Probst (EHC), B. de Roguin (eHnv), E. Rivier (Riviera), P. Scherrer (Hôpital du Pays-d'Enhaut). *Coordination FHV & secrétariat : R. P. Meier & A. Bernichon.*



GROUPE TECHNIQUE FINANCEMENT

Présidente : **V. Devenoge (eHnv)**

E. Koliqi (Riviera), T. Ruchet (Fondation de Nant), Ch. Wille (EHC), J. Favez (HDC), J. Despland (GHOL), C. Losey (HIB).

Coordination FHV & secrétariat : P. Albisetti & A. Bernichon.



CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES SOINS

Président : **J.-L. Tuma (GHOL)**

L. Chastellain, (Fondation Rive-Neuve), J.-F. Cardis (eHnv), M. Desmedt (EHC), P. Horner (Riviera), F. Irigaray (Hôpital du Pays-d'Enhaut), R. Panchaud, (Fondation de Nant), D. Pittet (HIB), P. Rouge (HDC), M. Salazar (Institution de Lavigny), L. Taboada (CSSC), C. Zraggen (Hôpital de Lavaux).

Coordination FHV & secrétariat : R. P. Meier & A. Bernichon.



COMMISSION RH

Président : **D. Drainville (Riviera)**

G. Brandt, puis, dès avril, J.-M. Hug (EHC), G. Deléchat (HIB), D. Favre (eHnv), F. Prisco (GHOL), T. Ruchet (Fondation de Nant), M. Samson (HDC), N. Velo (Institution de Lavigny). *Coordination FHV & secrétariat : M. Pahud & A. Bernichon.*



COMMISSION CONTRÔLE DE GESTION

Président : **C. Wille (EHC)**

P. Albisetti (FHV), P. Badoux (HDC), A. Baudois (HIB), A. Berger (Institution de Lavigny), V. Buffet (eHnv), F. Champion (Lavaux), J. Despland (GHOL), E. Koliqi (Riviera), M. Schlaubitz (Fondation de Nant), E. Simon (CSSC).

Coordination FHV & secrétariat : B. Meyer.



COMMISSION C

Présidente : **C. Perrenoud (eHnv)**

P. Badoux (HDC Miremont), P. Declercq (Institution de Lavigny), F. Champion (Hôpital de Lavaux), J. Despland (GHOL), M. Jequier (Hôpital du Pays-d'Enhaut), T. Ruchet (Fondation de Nant), F. Reynaud (HIB, EMS Les Cerisiers), P. Villiger (CSSC).

Coordination FHV & secrétariat : B. Meyer.



SÉCURITÉ DES PATIENTS – Copil

Président : **R. P. Meier**

P. Cohen (FHVi), H. Slama (HDC), F. Jacot-Descombes (EHC), E. Rivier (Riviera), N. Schaad (PIC), A. Staines (FHV), S. Stauffer (eHnv), J.-L. Tuma (GHOL).

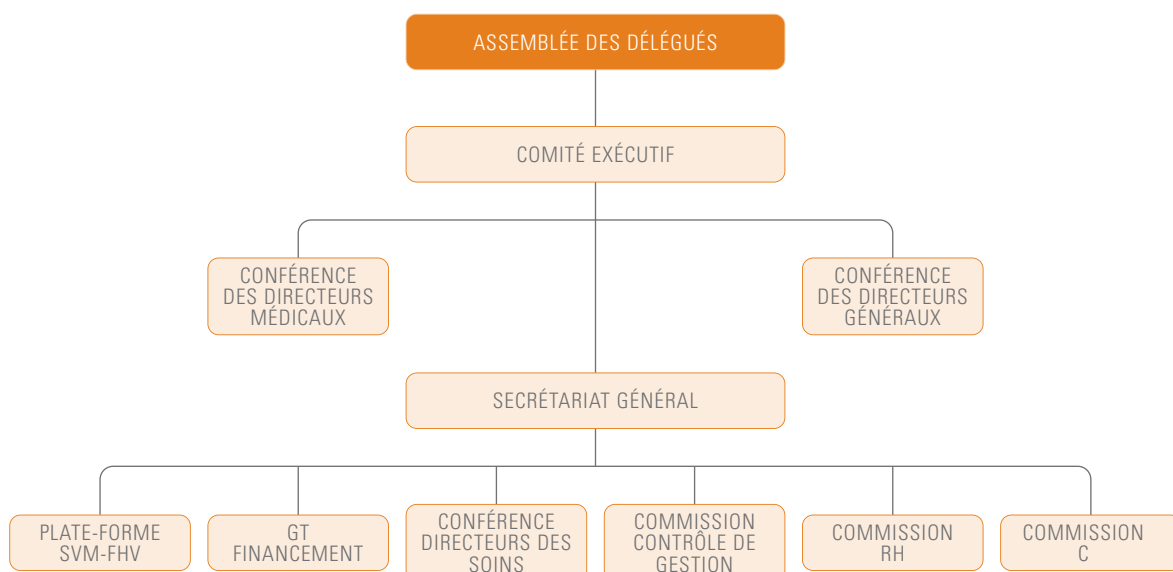
Chef de projet : A. Staines.



ÉQUIPE DE PROJET

P. Albisetti (FHV), C. Farah (EHC), A. Genton (Fondation de Nant), C. Kalil (HDC), P. Mayor, puis, dès juin, P. Burlet (Institution de Lavigny), C. Petiot (eHnv), A. Pouly (GHOL), A. Staines (FHV), M. Stambach (Riviera), L. Taboada (CSSC), O. Luthi (HIB), C. Zraggen (Lavaux). *Secrétariat : A. Bernichon.*

ORGANISATION



Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF	31.12.2010	31.12.2009
DISPONIBLE	458'620.70	499'782.30
Caisse	1'634.55	954.95
BCV 714.45.95	356'398.75	398'307.55
BCV 5070.42.52	100'587.40	100'519.80
RÉALISABLE À COURT TERME	248'491.85	239'957.00
Débiteurs	74'646.50	56'371.40
c/c débiteurs charges sociales	23'310.50	36'783.00
AFC, impôt anticipé à récupérer	7'731.00	6'576.80
Actifs transitoires	142'803.85	140'223.80
Inventaires stock et classeurs	0.00	2.00
RÉALISABLE À MOYEN TERME	43'679.54	41'038.19
UBS SA 409288.40B CHF	42'701.08	39'751.27
UBS SA 409288.70H CHF	-268.41	16.76
UBS SA 409288.41E EUR	160.82	190.23
UBS SA 409288.01X CHF	-36.68	-20.47
UBS SA 409288.71G EUR	16.87	0.00
UBS SA 409288.02D	1'105.00	1'100.40
UBS SA 409288.72P USD	0.86	0.00
MOBILISÉ	484'181.46	474'192.81
Titres	560'577.46	574'188.81
Action LBG + CADES	2.00	2.00
Provision pour diff. de cours	-100'000.00	-100'000.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations & aménagement	1.00	1.00
Matériel de communication	23'600.00	0.00
TOTAL ACTIF	1'234'973.55	1'254'970.30

PASSIF	31.12.2010	31.12.2009
EXIGIBLE À COURT TERME	177'184.70	192'036.00
Passifs transitoires	82'011.20	165'092.15
Fournisseurs	74'111.50	16'891.40
c/c créanciers charges sociales	17'854.50	10'052.45
c/c TVA	3'207.50	0.00
FONDS AFFECTÉS	474'729.01	474'729.01
Fonds 80 ^{ème} FHV	0.00	100'000.00
Fonds Image & Développement	100'000.00	0.00
Fonds projet divers	374'729.01	374'729.01
FONDS PROPRES	583'059.84	588'205.29
Capital	453'174.59	360'910.01
Réserve FHV	135'030.70	135'030.70
(Déficit) Bénéfice de l'exercice	-5'145.45	92'264.58
TOTAL PASSIF	1'234'973.55	1'254'970.30



Produits 2010

LIBELLÉS	COMPTES 2009	BUDGET 2010	COMPTES 2010	DIFFÉRENCES Budget/comptes
COTISATIONS				
Cotisations membres FHV	1'386'419.00	1'407'215.00	1'407'215.00	0.00
Total cotisations	1'386'419.00	1'407'215.00	1'407'215.00	0.00
PRODUITS FINANCIERS				
Intérêts créanciers	539.14	1'000.00	685.76	-314.24
Revenus des parts sociales	850.00	1'000.00	850.00	-150.00
Total produits financiers	1'389.14	2'000.00	1'535.76	-464.24
AUTRES PRODUITS				
Produits divers	1'887.10	3'000.00	11'447.75	8'447.75
Total autres produits	1'887.10	3'000.00	11'447.75	8'447.75
PRODUITS ACCESSOIRES				
Participation contrôleur de gestion et divers	159'351.55	99'000.00	93'583.95	-5'416.05
Location FISP	20'228.80	20'560.00	20'838.90	278.90
Participation projet qualité	219'941.60	210'000.00	253'000.75	43'000.75
Sponsoring 80 ^{ème} FHV	0.00	0.00	36'000.00	36'000.00
Total produits accessoires	399'521.95	329'560.00	403'423.60	73'863.60
TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION	1'789'217.19	1'741'775.00	1'823'622.11	81'847.11
TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION	1'642'688.67	1'741'775.00	1'818'505.29	79'678.89
BÉNÉFICE EXPLOITATION	146'528.52	2'948.60	5'116.82	2'168.22

LIBELLÉS	COMPTES 2009	BUDGET 2010	COMPTES 2010	DIFFÉRENCES Budget/comptes
PRODUITS HORS EXPLOITATION				
Gains réalisés sur titres	47'307.31	0.00	6'651.91	6'651.91
Revenus des titres et placements	2'504.21	1'000.00	5'099.98	4'099.98
Total produits hors exploitation	49'811.52	1'000.00	11'751.89	10'751.89
TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION	49'811.52	1'000.00	11'751.89	10'751.89
TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION	104'075.46	1'700.00	22'014.16	20'314.16
(DÉFICIT) HORS EXPLOITATION	-54'263.94	-700.00	-10'262.27	-9'562.27
TOTAL DES PRODUITS	1'839'028.71	1'742'775.00	1'835'374.00	92'599.00
TOTAL DES CHARGES	1'746'764.13	1'740'526.40	1'840'519.45	99'993.05
BÉNÉFICE (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	92'264.58	2'248.60	-5'145.45	-7'394.05



Charges 2010

LIBELLÉS	COMPTES 2009	BUDGET 2010	COMPTES 2010	DIFFÉRENCES Budget/comptes
SALAIRES				
Salaires	876'376.30	924'012.00	931'692.50	7'680.50
Total salaires	876'376.30	924'012.00	931'692.50	7'680.50
CHARGES SOCIALES				
AVS/AI/APG - AC - AF	75'087.30		81'109.50	81'109.50
Prévoyance professionnelle	72'207.85		74'376.65	74'376.65
Assurance accidents LAA	5'381.70		1'680.85	1'680.85
APG - maladie	6'705.40		10'200.00	10'200.00
Charges sociales (budget des charges sociales)		183'510.00		-183'510.00
Total charges sociales	159'382.25	183'510.00	167'367.00	-16'143.00
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL				
Collaboration AVDEMS	15'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00
CCT Santé	0.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
Frais divers personnel	10'689.10	8'000.00	10'592.90	2'592.90
Frais nettoyage des locaux	14'047.00	15'000.00	14'045.70	-954.30
Frais projet qualité	46'997.91	40'000.00	53'463.89	13'463.89
Total autres charges du personnel	86'734.01	93'000.00	93'102.49	102.49
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Loyers	73'004.40	73'004.40	73'004.40	0.00
Chauffage/électricité	2'189.65	5'500.00	2'983.15	-2'516.85
Total autres charges d'exploitation	75'194.05	78'504.40	75'987.55	-2'516.85
ENTRETIEN ET REPAR. ÉQUIPEMENTS				
Maintenance matériel informatique	37'660.00	40'000.00	37'660.00	-2'340.00
Frais site internet	0.00	5'000.00	0.00	-5'000.00
Installation et aménagements	13.65	5'000.00	0.00	-5'000.00
Réparation matériel	159.25	2'000.00	159.25	-1'840.75
Total entretien et répar. équipements	37'832.90	52'000.00	37'819.25	-14'180.75
CHARGES DES INVESTISSEMENTS				
Amort. aménagement et locaux	39'499.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
Amort. Titres non cotés en bourse	14'149.00	0.00	0.00	0.00
Total charges des investissements	53'648.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
CHARGES DES INTÉRÊTS				
Frais bancaires	251.87	300.00	276.83	-23.17
Total charges des intérêts	251.87	300.00	276.83	-23.17

LIBELLÉS	COMPTES 2009	BUDGET 2010	COMPTES 2010	DIFFÉRENCES Budget/comptes
----------	-----------------	----------------	-----------------	-------------------------------

FRAIS DE BUREAU ET D'AMINISTRATION

Matériel de bureau d'usage courant	3'539.40	6'000.00	10'037.79	4'037.79
Taxes, ccp, téléphones	8'867.55	10'000.00	11'955.05	1'955.05
Taxes PTT	4'376.05	5'000.00	4'700.20	-299.80
Frais photocopieurs	7'738.27	10'000.00	9'116.03	-883.97
Documentation professionnelle	5'033.70	8'000.00	10'982.75	2'982.75
Marketing (News, plaquettes ...)	53'892.50	50'000.00	53'007.70	3'007.70
Frais 80 ^{ème}	100'000.00	0.00	158'731.29	158'731.29
Recherche personnel	0.00	4'000.00	0.00	-4'000.00
Frais de formation	8'568.62	20'000.00	16'070.00	-3'930.00
Indemnités déplacements	10'646.50	14'000.00	13'219.46	-780.54
Frais divers et de représentation	2'968.40	4'000.00	7'918.20	3'918.20
Journées d'études et Congrès	5'338.25	6'000.00	11'772.70	5'772.70
Matériel informatique	6'798.90	9'000.00	4'085.35	-4'914.65
Fiduciaire	6'418.00	6'000.00	5'380.00	-620.00
Conseils, juristes, avocats	322.80	15'000.00	12'403.60	-2'596.40
Mandats divers	24'748.00	40'000.00	31'750.50	-8'249.50
Charges projets divers	0.00	20'000.00	20'484.60	484.60
Cotisations, dons	14'308.15	18'000.00	15'621.58	-2'378.42
Charges projet plate-forme SVM-FHV	600.00	5'000.00	450.00	-4'550.00
Cotisations CEMCAV (Hôpithèque)	3'000.00	3'000.00	10'000.00	7'000.00
Comité, Ass. générale	6'661.25	45'000.00	16'695.92	-28'304.08
GT divers, commissions internes FHV	69'338.95	80'000.00	84'419.55	4'419.55
GT et sous-groupes CTR	8'038.35	8'000.00	1'374.85	-6'625.15
Autres frais divers	152.00	2'500.00	154.00	-2'346.00
Total frais de bureau et d'administration	351'355.64	388'500.00	510'331.12	121'831.12

PRIMES ASSURANCE, TAXES, IMPÔTS ET CHARGES EXP.

Primes d'assurances	1'913.65	4'000.00	1'928.55	-2'071.45
Total primes assurances, taxes, impôts et charges exp.	1'913.65	4'000.00	1'928.55	-2'071.45

TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION	1'642'688.67	1'738'826.40	1'818'505.29	79'678.89
---------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	------------------

CHARGES HORS EXPLOITATION

Pertes sur ventes titres	436.68	0.00	16'779.66	16'779.66
Frais bancaires	3'638.78	1'700.00	5'234.50	3'534.50
Provision pertes sur titres	100'000.00	0.00	0.00	0.00
Total charges hors exploitation	104'075.46	1'700.00	22'014.16	20'314.16

TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION	104'075.46	1'700.00	22'014.16	20'314.16
--	-------------------	-----------------	------------------	------------------

TOTAL DES CHARGES	1'746'764.13	1'740'526.40	1'840'519.45	99'993.05
--------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	------------------

La FHV, ses compétences et ses valeurs

En 2010, la FHV regroupe 12 institutions, dont deux établissements intercantonaux, sur l'ensemble du territoire vaudois: des hôpitaux de soins aigus, des centres de traitements et de réadaptation, un hôpital psychiatrique, des institutions spécialisées et des divisions d'hébergement médico-social.

La FHV représente plus de la moitié des journées d'hospitalisation du canton. Elle emploie plus de 7'400 collaborateurs.

Sa place centrale dans le système sanitaire vaudois lui confère la responsabilité de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé tout en maintenant de hautes exigences de qualité. Pour cela, ses membres s'appuient sur un modèle de gestion performant caractérisé par

**un ancrage fort et une intégration naturelle dans le tissu régional ;
une collaboration efficace avec les autres partenaires locaux ;
des infrastructures efficaces et des équipements modernes et efficaces.**

Ils peuvent compter sur des compétences humaines motivées grâce à

**des conditions de travail attractives ;
des possibilités de formation nombreuses ;
l'autonomie de travail des médecins.**

Ils se réfèrent à des valeurs fondamentales communes, à savoir :

**la personne soignée au centre de leur attention ;
la volonté d'être proche de la population ;
la détermination d'être un maillon fort dans une chaîne de prestataires de soins complémentaires ;
l'union et l'indépendance ;
le respect strict des principes de bonne gouvernance et la gestion rigoureuse des fonds publics et privés.**

C'est conscients de ces forces que les hôpitaux régionaux privés reconnus d'intérêt public se sont engagés avec conviction dans leur deuxième siècle d'existence.



Révision/CO/Ay
Affaire traitée par 3/2

A l'assemblée des délégués de la

**Fédération des Hôpitaux
Vaudois - FHV**

Prilly 2010

Lausanne, le 17 mai 2011/gl

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de votre fédération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr. 1'234'973.55
et dont :	
- le compte d'exploitation accuse pour l'exercice 2010 un déficit de	Fr. 5'145.45
porté en diminution du compte capital qui s'élève au 31 décembre 2010 à	Fr. 448'029.14.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision
O f i s a S.A.



A. Cottier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



G. Aeby
Expert-réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation)
Ofisa S.A.

LAUSANNE
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH - 1002 Lausanne
Tél. 021 341 81 11
Fax 021 311 13 51

GENEVE
Place de Saint-Gervais 1
CH - 1201 Genève
Tél. 022 311 24 66

SION
Av. de la Gare 16
Case postale
CH - 1951 Sion
Tél. 027 323 78 18



CHAMBRE  FIDUCIAIRE
Membre

www.ofisa.ch ■ fidu@ofisa.ch

Répartition géographique des établissements membres de la Fédération des hôpitaux vaudois



- 1 **CENTRE DE SOINS ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (CSSC)**
- 2 **ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE (EHC)**
Hôpital de Morges
Hôpital d'Aubonne
Hôpital de Gilly
- 3 **ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNv)**
Hôpital d'Yverdon-les-Bains
Hôpital de Saint-Loup
Hôpital de Chamblon
Hôpital d'Orbe
Hôpital de La Vallée
- 4 **FONDATION DE NANT**
Secteur psychiatrique de l'Est vaudois
- 5 **FONDATION RIVE-NEUVE**
- 6 **GROUPEMENT HOSPITALIER DE L'OUEST LÉMANIQUE SA (GHOL)**
Hôpital de Nyon
Hôpital de Rolle
- 7 **HÔPITAL DE LAVAUX**
- 8 **HÔPITAL DU CHABLAIS (HDC)**
Hôpital d'Aigle
Hôpital de Monthey
Hôpital de Miremont
- 9 **HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT**
- 10 **HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE (HIB)**
Hôpital de Payerne
CTR d'Estavayer-le-Lac
- 11 **HÔPITAL RIVIERA**
Hôpital du Samaritain
Hôpital de la Providence
Hôpital de Mottex
Hôpital de Montreux
- 12 **INSTITUTION DE LAVIGNY**
Site de Lavigny
Site de Plein Soleil



Hôpital d'Yverdon-les-Bains

Des hôpitaux au coeur des régions

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNv)

Hôpital d'Yverdon-les-Bains
Entremonts 11
1400 Yverdon-les-Bains
Tél 024 424 44 44

Hôpital de Saint-Loup
1318 Pompaples
Tél 021 866 51 11

Hôpital de Chamblon
1436 Chamblon
Tél 024 447 11 11

Hôpital d'Orbe
Avenue de Thienne 2
1350 Orbe
Tél 024 442 61 11

Hôpital de La Vallée
Rue de l'Hôpital 3
1347 Le Sentier
Tél 021 845 18 18
www.ehmv.ch

FONDATION RIVE-NEUVE

Chemin du Clos-du-Moulin 20
1844 Villeneuve
Tél 021 967 16 16
www.riveneuve.ch

FONDATION DE NANT

1804 Corsier-sur-Vevey
Tél 021 925 27 27
www.nant.ch

HÔPITAL RIVIERA

Site du Samaritain
Boulevard Paderewski 3
1800 Vevey
Tél 021 923 40 00

Site de la Providence
Avenue de la Prairie 3
1800 Vevey
Tél 021 977 55 55

Site de Mottex
Chemin de Mottex 25
1807 Blonay
Tél 021 943 94 11

Site de Montreux
Avenue de Belmont 25
1820 Montreux
Tél 021 966 66 66
www.hopital-riviera.ch

CENTRE DE SOINS ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (CSSC)

Rue des Rosiers 29
1450 Sainte-Croix
Tél 024 455 11 11

Avenue des Alpes 18d
Tél 024 455 16 01
www.cssc.ch

HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT

1660 Château-d'Oex
Tél 026 923 43 43
www.hopital-pae.ch

GROUPEMENT HOSPITALIER DE L'OUEST LÉMANIQUE SA (GHOL)

Hôpital de zone de Nyon
chemin Monastier 10
1260 Nyon
Tél 022 994 61 61

Hôpital de Rolle
Route de l'Hôpital 26
1180 Rolle
Tél 021 822 11 11
www.ghol.ch

ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE (EHC)

Hôpital de Morges
Chemin du Crêt 2
1110 Morges
Tél 021 804 22 11

Hôpital d'Aubonne
Avenue Trévelin 67
1170 Aubonne
Tél 021 821 41 11

Hôpital de Gilly
Les Esserts
1182 Gilly
Tél 021 822 47 00
www.ehc-va.ch

HÔPITAL DE LAVAUX

Chemin des Colombaires 31
1096 Cully
Tél 021 799 01 11
www.hopitaldelavaux.ch

HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE (HIB)

Avenue de la Colline 3
1530 Payerne
Tél 026 662 80 11

Rue de la Rochette
1470 Estavayer-le-Lac
Tél 026 664 71 11
www.hopital-broye.ch

INSTITUTION DE LAVIGNY

Route du Vignoble
1175 Lavigny
Tél 021 821 45 45

Site de Plein Soleil
Ch. Isabelle-de-Montolieu 98
1010 Lausanne
Tél 021 651 28 28
www.ilavigny.ch

HÔPITAL DU CHABLAIS (HDC)

Ch. du Grand-Chêne
1860 Aigle
Tél 024 4 688 688

Route de Morgins
1870 Monthey
Tél 024 4 731 731

HDC-Miremont

Avenue Rollier
1854 Leysin
Tél 024 493 29 29
www.hopitalduchablais.ch



Fédération des hôpitaux vaudois

FHV – FÉDÉRATION DES HÔPITAUX VAUDOIS

Bois de Cery
1008 Prilly
Tél 021 643 73 53
Fax 021 643 73 54
www.fhv.ch



INFORMATIQUE

FHV – INFORMATIQUE

Bois de Cery
1008 Prilly
Tél 021 642 77 00
Fax 021 642 77 03
www.fhvi.ch